

00000793

LE DEVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA PECHE EN MER A SAINT-LOUIS :
PREMIERES HYPOTHESES
RAPPORT DE LA MISSION EFFECTUEE DU 22 AU 25 DECEMBRE 1981

PAR

JEAN-PIERRE CHAUVEAU

RAPPORT INTERNE

N° 39

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE
LA PÊCHE EN MER À SAINT-LOUIS :
PREMIÈRES HYPOTHÈSES

RAPPORT DE LA MISSION EFFECTUÉE DU 22 AU 25.12.1981

par

J.P. CHAUVE AU

Cette mission de prise de contact avec le milieu des pêcheurs de Saint-Louis - résidant dans le "quartier" tout à fait spécifique, tant historiquement que socialement, de Guet Ndar (1) - a permis de situer quelques éléments pour comprendre la mise en place et le développement de la pêche maritime dans cette région. Ces informations ne constituent évidemment que des repères provisoires. Elles ont l'intérêt de montrer l'étroite imbrication entre l'histoire du peuplement de la région, les transformations économiques et sociales du pays, les innovations technologiques de la pêche, voire l'évolution des conditions écologiques. Elles permettent également de les rapprocher des résultats de recherches antérieures (voir bibliographie sélective) et de préciser ainsi le caractère global des déterminations qui pèsent sur cette activité sectorielle.

1. LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA
REGION DE SAINT-LOUIS

L'histoire économique et politique de la région est marquée par les Fonctions d'échanges entre le commerce européen et le commerce intérieur

(1) La surpopulation de ce quartier a conduit les autorités municipales à susciter, un transfert de la population vers le nord de la Langue de Barbarie, vers le quartier septentrional de N'dar Toute. On constate qu'en réalité les "déguerpis" se rendent dans leur nouvel habitat pour dormir mais que les principales activités journalières ramènent la plus grande partie de la population à Guet Ndar. Le quartier conserve donc sa spécificité de "ville de pêcheurs", avec ses lieux de rencontre fréquentés après les débarquements, où s'échangent les informations professionnelles et sociales.

qui se sont développées dès le XV^{ème} siècle. Le peuplement africain de cette région (le Toubé = Tube) s'inscrit dans les relations entre la présence européenne (essentiellement française à partir du XVII^{ème} siècle), les hégémonies concurrentes des royaumes du Walo et du Kayor, les pressions des Maures. En bref, depuis fort longtemps, le fleuve était un enjeu économique important du dispositif commercial unissant la côte, le Sahara et le Soudan occidental (voir bibliographie).

Jusqu'au tout début du XIX^{ème} siècle, la traite esclavagiste est l'élément-clé de l'organisation politico-économique, à côté du commerce de la gomme arabique, de la cire et de divers produits de luxe. Les tentatives de colonisation agricole des Français (coton, sucre de canne, tabac, indigo) au cours du XVII^{ème} et surtout du XVIII^{ème} siècle furent très secondaires et, d'ailleurs, échouèrent car elles ne présentaient guère d'intérêt du point de vue des populations. Les activités de transit maritime (escale de traite, transport fluvial, importation de mil de l'intérieur pour subvenir aux besoins de la population de Saint-Louis et de Gorée) l'emportaient sur les activités de production. Saint-Louis s'est donc développée dans une ambiance d'échanges et d'ouverture vers l'extérieur. Les activités de transit et le passage de la mer au fleuve des navires sont aussi à l'origine du développement de futurs points de débarquement de pêche (Gandiole, Tassinière...)

La fin de la traite esclavagiste côtière marque dans la première moitié du XIX^{ème} siècle une reconversion des activités régionales. Les activités de transformation anciennes se maintiennent ou se développent (salines, fours à chaux tirée des amas coquilliers...) tandis que se développe l'exportation de productions primaires pondéreuses au détriment des articles de luxe qui constituaient l'essentiel du commerce "traditionnel". La culture de l'arachide prend son essor dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle - antérieurement donc à l'occupation coloniale effective.

La construction du chemin de fer Saint-Louis-Dakar (1885) modèle définitivement l'économie sur la base de la traite arachidière.

C'est précisément au cours du XIX^{ème} siècle, dans cette période de transformations économiques de l'économie sénégalaise, que semblent intervenir de profondes modifications en matière de pêche.

2 . INNOVATIONS TECHNIQUES

PRECOLONIALES

a - Déjà, antérieurement au XIX^{ème} siècle, les escales de traite distribuées au long du fleuve sénégal avaient attiré des communautés de pêcheurs fluviaux (tioubalbé = cubalbe appartenant à l'ensemble toucouleur = tukolor) et formant avec les communautés d'agriculteurs, de guerriers, de marabouts et d'éleveurs peulh (= pullo) des groupements symbiotiques se reproduisant à partir des échanges directs de productions complémentaires (2). Au cours du XIX^{ème} siècle, les échanges dans le bas-fleuve

(2) Cette organisation par spécialisations complémentaires étant encore générale vers 1950. cf les travaux d'anthropologie historique de Jean SCHMITZ (ORSTOM), qui nous a fourni les informations.,

et le delta - où opéraient des pêcheurs wolof - semblèrent susciter des échanges différés - et non plus par "troc" direct approvisionnant les marchés des escales. Des pêcheurs fluviaux du Niger (les Somono) venaient même dans 1% région de Saint-Louis et vendaient leur production sur le marché de la ville au début du XXème siècle et probablement avant (GRUVEL 1 9 0 8) .

Jusqu'alors, la pêche dans le delta, en rivière et en marigot était la source essentielle, sinon quasi exclusive, de 1% production. Ce n'est que très progressivement, et semble-t-il essentiellement dans la deuxième moitié du XIXème siècle que les pêcheurs se tournèrent vers la mer. C'est ce que les informations recueillies à Guet Ndar suggèrent(3).

XI apparaît en effet que les sept "maisons" qui sont à l'origine de Guet Ndar se sont établies, d'après la profondeur des généalogies recueillies, au tournant du XVIIIème et XIXème siècle (4). Ils venaient du village d'Adya, situé sur la berge mauritanienne du Sénégal, à une vingtaine de kilomètres en amont de Saint-Louis(5). Dans leur village d'origine, les familles se livraient à la pêche au harpon (kadyi) et au filet (law) tresse en "paille" (kheref) . (Il s'agit là de techniques inspirées directement de la chasse par des agriculteurs sédentarisés). La pirogue en bois monoxyle avait remplacé alors, depuis bien longtemps la pirogue en "paille" (galu kheref) construite à l'origine, (que l'on retrouve encore dans le lac Tchad, par exemple : [MONOD : 1928] ; sans doute est ce là une technique typique de la pêche dans les grands lacs, où le bois était rare ; les lacs en rapport avec la vallée du fleuve ont d'ailleurs été des centres importants de concentration et de dispersion de populations, où ont vraisemblablement transité les Lébou (=Lebu) et les Sérère (=Serer) actuels).

(3) Nos contacts furent établis grâce à la collaboration d'Adrame FALL, technicien de la section socio-économie. Nos principaux informateurs furent MM. Dyawar FALL, dit Niamé, et Adama NDIAYE. Le premier, âgé d'un peu plus de 40 ans, est un pêcheur en activité qui s'apprêtait à partir à Kayar pour la campagne. Le second est un ancien pêcheur, âgé de 53 ans, qui a dû interrompre ses activités à la suite d'une maladie. Pêcheur réputé il détient une forte connaissance de l'histoire et des généalogies des familles. Depuis sa maladie, il s'adonne à la peinture décorative des pirogues.

(4) Nous estimons à une trentaine d'années en moyenne l'écart d'âge entre deux générations. Ces maisons (keur = kôr) étaient les suivantes : dans le quartier (=gokh) de Lodo celles de Nar Togo Dièye et de Babakar Guèye à Pondo-khole ; celles de Masen Baala Umanèye, de Mun Sarr, Aram Diaw et de Ma Fall Marr ; à Dack celles de Mutofa Sarr et de Mun Dièye Dibi Gor. La fondation de ses maisons correspond à un nouvel essor commercial des comptoirs et de la population saint-louisiens à la fin du XVIIIème siècle (CAMARA 1968).

(5) Il s'agit vraisemblablement au village d'Ady, fondé par des Gaye qui, après un certain temps d'exil au Fouta A la suite d'un conflit interne au XIIIème ou XIVème siècle, retournèrent dans le Waalo. Par la suite, Ady fut détruit et "les Gaye suivirent la langue de Barbarie (Guet Ndar) et vinrent se fixer à Teyem (Guet Ndar actuel) en face de l'île qui deviendra plus tard l'île Saint-Louis (Ndar)" (Amadou Wade in MONTEIL 1966) . Le quartier de Guet Ndar n'apparaît sur les cartes que nous avons pu consulter qu'au début du XIXème siècle, alors que la factorerie française de l'île Saint-Louis fut fondée au milieu du XVIIème siècle,

b - Les principales innovations techniques qui nous furent présentées spontanément, dans l'histoire pré-coloniale de la pêche, sont, chronologiquement, l'usage de la ligne de fond avec hameçon et le passage de la pirogue & voile triangulaire à la pirogue à voile carrée. Le premier à utiliser la ligne avec hameçon en os (pwor u yakh) fut Mun Sarr Aram Diaw (le fondateur d'une des "maisons" du quartier de Pondo khole). Cela date donc du tout début du XIX^{ème} siècle. Il fut suivi bientôt par d'autres pêcheurs (dont certains des fondateurs des premières "maisons" de Guet Ndar). L'originalité de l'innovation, d'après les informateurs, tenait plus à l'utilisation de l'hameçon en os (6) qu'à la ligne elle-même. Elle fut pratiquée d'abord dans le fleuve avant de l'être en mer et c'est le fils de "l'inventeur", Ma Sarr Faguèye (Ma Sarr Fagey) qui en vulgarisa l'usage. Progressivement le fer se substitua à l'os : les hameçons étaient alors abondamment importés par Ses Européens et ce n'est qu'au cours de la seconde guerre mondiale que des forgerons locaux en fabriquèrent pour pallier la rupture d'approvisionnement due à la guerre.

La deuxième innovation-clé qui nous fut présentée est le passage de la voile triangulaire à la voile carrée. D'après la profondeur de la généalogie de cet autre "inventeur" que fut Massem Koudé Dièye (Massem Kude Diey), cela daterait du début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. (Il est paradoxal, et c'est un point qui méritera un complément d'information, que ce soit ce passage d'une forme de voile à une autre qui nous ait été signalé comme innovation importante et non l'adoption de la voile elle-même). Il est possible que la voile carrée (la seule existante au début du XX^{ème} siècle) ait présenté des avantages relatifs à la navigation en mer (7)

Il apparaît clairement que cette série d'innovation (ligne à hameçon, voile carrée) est corrélative au passage de la pêche de fleuve à la pêche en mer à un moment où la traite des esclaves tend à disparaître et où se développe une "petite production marchande" destinée à l'exportation (coton, sucre de canne et tabac dans le Walo ; gomme arabique dont la production croît tout au long de la première moitié du XIX^{ème} siècle ; enfin développement de l'arachide). La pêche en mer généralisée était en effet incompatible avec l'insécurité engendrée sur la côte par la traite des esclaves (soit du fait des traitants africains côtiers, soit du fait des traitants européens qui ne négligeaient pas la capture pure et simple d'individus rencontrés sur la

(6) Le fer était pourtant connu puisque à Adya des forgerons (Teug=Tög) fabriquaient les harpons de pêche. D'après les informateurs, il n'existait pas de castes au sein des migrants venus d'Adya. C'est après leur arrivée dans la région de Saint-Louis qu'"ils ont connu cette différence". Auparavant pêcheurs (mod) et forgerons "étaient parents". En réalité, les pêcheurs semblaient fabriquer eux-mêmes l'essentiel de leur matériel.

(7) Toujours d'après la généalogie de Massem Koudé Dièye, la voile triangulaire étaient utilisée vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, donc à Adya, avant l'émigration vers Saint-Louis. L'adoption de la voile carrée se situe à un moment d'expansion démographique de la ville, notamment par la création d'un "village de liberté" pour les captifs, à l'origine du quartier de Ndar Toute (CAMARA 1968). Dès le début du XVII^{ème} siècle, cependant, des navigateurs européens notaient l'usage de gréements complexes sur la petite Côte et en Gambie : voile et humiers en natte ou en toile ; certains "canots" ont trois voiles* l'une au dessus de l'autre (de MORAES 1973).

Côte et même d'intermédiaires de commerce). D'autre part, la pêche en mer, par les risques plus grands encourus que dans la pêche pluviale ou en estuaire, nécessitait en retour un profit escompté plus grand, rendu possible par une atténuation de l'autosubsistance et un développement de la "petite production marchande". (C'est à dire la production, dans le cadre des unités domestiques, en vue de la commercialisation). Manifestement, ces transformations "nécessaires" se sont développées tôt dans le XIXème siècle dans la région du Delta (beaucoup plus tardivement en amont du fleuve Sénégal). Enfin, ces innovations correspondent à des phases d'expansion économique et démographique de la ville (fin XVIIIème siècle, milieu du XIXème), donc à une demande alimentaire accrue. Il est possible que la pêche fluviale se soit avérée insuffisante, ou encore que les droits de pêche dans le fleuve qui ont pu exister alors aient constitué un frein à l'expansion de cette activité dans le delta (voir LECA 1934, sur l'appropriation des zones de pêche et l'organisation des campagnes fluviales).

3 . I N N O V A T I O N S T E C H N I Q U E S P O S T E R I E U R E S A L A C O L O N I S A T I O N

Le développement de la pêche maritime s'est accompagné ultérieurement d'autres innovations techniques, après que la chemin de fer Saint-Louis Dakar (1885) et la présence coloniale aient suscité de nouveaux débouchés pour la production. C'est principalement après la seconde guerre mondiale que ces innovations intervinrent.

L'élément entraînant semble avoir été l'adaptation de moteurs GOYD aux pirogues par J. ARNOUX à Saint-Louis entre 1950 et 1952. D'après les informations recueillies auprès des pêcheurs, le moteur se diffusa après que quatre d'entre eux l'aient expérimenté à leur compte, et après modification de la "caisse à machine" (prévue en fer par ARNOUX, mais à laquelle les pêcheurs substituèrent une boîte en bois). Parallèlement, les pêcheurs abandonnent les "pirogues cousues" au profit des "pirogues clouées". Les premières correspondent à la technique la plus ancienne de confection des bordés (voir par exemple, au Cameroun MONOD 1928) : les planches sont ajustées bord à bord et véritablement cousues l'une à l'autre avant d'être calfatées (description dans LECA 1934). Ce type de pirogue est désigné simplement par le terme gal u bentenye (bentenye étant le fromager creusé formant le fond de la pirogue). Les "pirogues clouées" (gal u mbul selon LEGA 1934, gal u lic selon le terme que l'on nous a donné) ont leurs bordés cloués sur leur partie longitudinale superposée. A l'époque où écrit LEGA (1932) les deux techniques semblent également utilisées. Nos informateurs font remonter aux années 1950 l'abandon progressif des "pirogues cousues" (définitif vers 1958). Plus souples, elles étaient peut-être trop sensibles aux vibrations du moteur (à vérifier).

La fin des années 1950 est marquée également, selon nos informateurs par l'utilisation de filets dormants d'un nouveau type (mbal rop) en remplacement des filets dormants utilisés également dans le fleuve (mbal ser;

Les informations sur ce filet mbal rok sont à compléter y il semble qu'il ne puisse être confondu avec le mbal rok, petit filet secondant la senne de plage (8).

A partir de 1958-1959, et jusqu'à l'introduction de la senne tournante coulissante, c'est le moteur lui-même qui fait l'objet des principales modifications : substitution des Evinrude aux premiers Goïot et surtout, selon les pêcheurs ; une plus grande familiarité des utilisateurs avec les moteurs : "on comprend les moteurs et les pannes diminuent". En 1966-1967, toujours selon nos informateurs, se diffuse la pose du moteur sur l'épave arrière creusé. Cette technique vient des Lébou (Lebu) de Sombédioune qui l'auraient emprunté aux bateaux de plaisance observables à Dakar : cette modification permet à une seule personne de faire fonctionner le moteur et de gouverner la pirogue. Elle n'est cependant praticable que sur les pirogues de petite taille ; sur les autres, l'hélice du moteur serait placée trop haut pour être efficace.

4 - HYPOTHESES GENERALES SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME A SAINT-LOUIS

Terminons ce compte-rendu succinct par quelques considérations plus générales sur les cadres socio-économiques du développement de la pêche en mer. Elles concernent le contexte historique général de ce phénomène (a) et ses implications du point de vue des sociétés concernées (b).

a) Nous avons avancé trois facteurs historiques déterminants dans le développement de la pêche en mer. L'un est "négatif" : la fin de l'insécurité relative qui régnait sur la côte au XVII^e, XVIII^e et au début du XIX^e siècle du fait de la prépondérance de la traite des esclaves. Les deux autres sont étroitement liés entre eux : le développement d'une production primaire exportable et de "ports de commerce" assurant une exportation régulière d'une part ; d'autre part et corrélativement l'expansion démographique de ces ports de traite et, probablement d'un peuplement côtier plus important (9). Il semble que ces

(8) Au début du siècle, aucun filet n'était utilisé en mer à Guet Ndar (GRUVEL 1908). En 1932, LRCA (1934) ne signale en mer que la pêche à la ligne alors que dans le fleuve il note cinq types de filet. En 1948, CADENAT (1948) note que les filets maillants sont utilisés dans le fleuve, à l'exception des filets à langoustes. SAR, en 1955, indique que les filets ne sont utilisés que pour la pêche en mer. Vers 1963, CAMARA (1968) écrit que "le principal engin de la pêche en mer est la ligne de fond".

(9) L'accroissement du peuplement côtier notamment au XIX^e siècle, est dû à plusieurs causes : accroissement du trafic commercial sur des produits primaires pondéreux, abolition de l'esclavage dans les zones côtières contrôlées par les Français, troubles socio-politiques de l'intérieur déterminés à la fois par la résistance anti-coloniale, les luttes d'influences entre les différents royaumes et les contradictions sociales internes dont l'islamisation constituait la manifestation privilégiée. On notera qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, la société côtière des Lebu organise au contraire son autonomie contre la domination des royaume de l'intérieur ("République lébou" de 1790).

facteurs aient "libéré" une connaissance technologique déjà en partie acquise au XVII^{ème} siècle, notamment en ce qui concerne le gréement des pirogues (de MORAES 1973). C'est donc moins l'innovation technique qui constitue la clé du développement des activités maritimes que l'existence des conditions sociales et Economiques de sa mise en pratique.

On pourrait peut-être ajouter à ces facteurs historiques, dans la région de Saint-Louis, la transformation des conditions écologiques. A partir du XVII^{ème} siècle en effet, on constate la régression puis la disparition des activités de cueillette de coquillages (Arca senilis = pagnes = hhor ; Ostrea gasar = huitres) à la suite du colmatage des régions marécageuses et de l'appauvrissement du réseau hydrographique et lagunaire (JOIRE 1947 ; MICHEL 1973). Or cette activité était auparavant importante du point de vue alimentaire mais également économique et politique(10) Avec les transformations écologiques de la Grande Côte, l'alimentation basée sur les coquillages deviendra une particularité de la Petite-Côte et des rivières du sud, Cette disparition a pu jouer dans le sens du développement de la pêche en mer.

b) La pêche maritime a donc progressivement pris le pas sur la cueillette des coquillages et la pêche de fleuve dans des conditions historiques et économiques précises. Mais il semble que la pêche maritime ait suscité une spécialisation bien plus importante que les activités antérieures et ait donc entraîné une transformation radicale de l'organisation interne de la production*

Les traditions les plus anciennes font référence à la pêche comme activité caractéristique de cette partie du pays wolof. L'histoire du fondateur du Walo, puis de l'empire jolof, aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, relate son passage dans le village de pêcheurs de Menguègne (Mengenya), près de Saint-Louis ou sur le lac de Guier où il résolut des conflits que posait sans cesse le partage du poisson (MONTEIL 1966). Sa description légendaire insiste sur sa relation avec l'élément aquatique (MONTEIL 1966, COLVIN 1981). Mais il s'agit toujours de pêche fluviale. XI en est de même de l'organisation politique la plus ancienne. Ainsi la fonction de chef des pêcheurs : Ntô (MONTEIL 1968) ou Mont&e (JOIRE 1947) la cérémonie d'ouverture de la pêche sur le fleuve appelée Sorah ou Sohcr par LECA (1934) ou encore l'association de pêche collective dyâgo sur le fleuve (LECA 1934) ,

Avec l'apparition puis la généralisation de la pêche à la ligne en mer, cette activité semble avoir emprunté certaines formes institutionnelles de la pêche fluviale (ainsi la cérémonie d'ouverture de la campagne à Saint-Louis? non pratiquée régulièrement, décrite par LECA ; 1934). Mais la pêche maritime n'implique pas autant que la pêche fluviale la territorialisation des eaux exploitées ni la possibilité d'une organisation collective du travail comparable (LECA 1934 ; sur l'organisation de la pêche sur le fleuve? voir les travaux de J. SCHMITZ). Il est possible que les conditions économiques du développement de la pêche maritime ait favorisé une organisation du travail plus autonome à l'égard des activités traditionnellement complémentaires de la pêche fluviale : agriculture évidemment, mais aussi, pratiquées essentiellement pour les femmes, l'exploitation des salines naturelles et la teinture à l'indigo, par exemple.

(10) La récolte des coquillage et la fabrication du sel donnaient lieu à? versement de "coutumes" au damel ou à la linguère du Kayor et au brack du Walo. Voir en particulier. JOIRE 1947.

La spécialisation de plus en plus exclusive, ou, si l'on veut, la professionnalisation des pêcheurs en mer et de leurs aides familiaux peut s'expliquer par plusieurs raisons convergentes. D'abord le déclin de l'intérêt économique de certaines activités traditionnelles : concurrence du sel européen ou des teintures industrielles ; épuisement des salines naturelles. Inversement, intérêt croissant, en termes de revenu, de la pêche et de la transformation du poisson, à partir du moment où se développent les moyens de communication et le réseau de distribution. Enfin l'importance croissante des migrations de travail, saisonnières ou quasi-permanentes (11). On constate ainsi une spécialisation croissante de la pêche vis-à-vis de l'agriculture de Saint-Louis à la côte serer, en passant par la situation intermédiaire du pays lebu, selon le caractère plus ou moins saisonnier de la pêche dans ces différents points de la côte et les possibilités d'activités de substitution. Ainsi, nos entretiens avec des pêcheurs guet ndariens suggèrent que les pêcheurs en activité après la seconde guerre mondiale cultivaient également riz, mil, pastèque; alors qu'actuellement la spécialisation halieutique de ces mêmes tranches d'âge est quasiment exclusive à Guet Ndar.

Notons cependant que la situation n'est jamais acquise une fois pour toute. Au sud de Saint-Louis, par exemple à Gandiole et Moit, le maraîchage et les cocoteraies occupent à plein temps la majeure partie de la population ; certains pêcheurs sont aussi à la tête d'exploitations agricoles. De même à Cayar, en pays lebu, et plus encore à Fass Boye, où la concurrence pêche/jardinage serait très marquée (VAN CHI-BONNARDEL 1981(12)). La spécialisation de ces activités selon le sexe ou l'âge peut constituer une solution à la concurrence des activités. Mais cette spécialisation est trop dépendante de facteurs sociologiques globaux (urbanisation, transformation des rapports domestiques, appel à une main d'oeuvre rémunérée, constitution d'un secteur "capitalistique"(13) dans le secteur de la pêche artisanale) pour qu'on puisse établir des projections sur la base de la seule "dynamique interne" des sociétés de pêcheurs (dont on a vu d'ailleurs que la spécialisation dans la pêche maritime est elle-même un produit historique).

Il semble toutefois probable que, dans les conditions actuelles l'un des facteurs déterminants du développement de la pêche maritime, qui fut aussi à l'origine de son émergence, est son intérêt économique rapporté à l'intérêt des activités de substitution possibles (maraîchage par exemple) et aux contraintes pesant sur la reproduction de la main d'oeuvre mobilisable (familiale ou extérieure au groupe domestique).

Il s'agit là d'hypothèses générales d'orientation qui devront être testées par la comparaison de l'évolution socio-historique des principales régions de pêche (et plus largement par la situation des différentes sociétés côtières de l'Afrique de l'Ouest). Elles constituent la base indispensable pour affiner l'analyse au niveau de l'organisation "micro-sociologique" de la production où interviennent de manière plus spécifiques les "comportements culturels" des différents groupes.

(11) Déjà en 1907, GRUVEL notait que la moitié de la centaine de pirogues de Rufisque était saint-louisienne.

(12) Il serait nécessaire de mener une enquête systématique sur la concurrence/complémentarité entre pêche, agriculture et maraîchage.

(13) Où intervient l'"appropriation de moyens de production par des producteurs directs sans que toutefois l'accès à la production et à la répartition du produit soit uniquement déterminé par cette appropriation, (Comme dans le cas du modèle par du capitalisme industriel).

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- BARRY (B.), 1972.- Le royaume du Waalo, Le Sénégal avant la conquête .
Paris, Maspéro .
- CADENAT (J.), 1943. - "Les bateaux et engins de pêche"
Compte-Rendu de la Conférence de la Pêche maritime
Dakar., 15-22 janvier 1943, pp. 93-115
- CAMARA (C.), 1968.- Saint-Louis du Sénégal. Evolution d'une ville en milieu africain.
Dakar, IFAN, 292 p.
- COLVIN (L.G.), 1981.- Historical Gictionnary of Senegal, The Scare-crow Press.
Metuchen and London, 339 p.
- GRUVEL (A.), 1908.- Les pêcheries des Côtes du Sénégal et des Rivières du Sud, Paris, Challamel, 140 p.
- JOIRE (J.), 1947.- "Amas de coquillages du littoral sénégalais dans la banlieue de Saint-Louis",
Bulletin de l'IFAN, IX, 1-4, pp. 170-342
- LECA (N.) 1934.- Les pêcheurs de Guet Ndar , Dakar IFAN, 382 p.
- MICHEL (P.), 1973.- Les bassins du fleuve Sénégal et Gambie.
Etude géomorphologique, Paris, ORSTOM, Mémoires n° 63, 3 volumes.
- MONOD (Th.) , 1923. - L'industrie des pêches au Cameroun.
Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- MONTEIL (V.) , 1966.- Esquisses sénégalaises, Dakar, IFAN, Initiations et Etudes Africaines n° XXI, 243 p.
- MORAES (N.I. de) : 1973.- "La Petite Côte d'après Francisco de Lemos Goolha"
|Bulletin de l'IFAN, B, XXXV, 2, pp. 239-268.
- SAR (S.C.), 1955.- "La pêche artisanale. Ses formes traditionnelles. Son armement. Son rendement".
Conférence Economique de la pêche maritime. (Saint-Louis 12-14 avril 1951)
pp. 11-18.
- SCHMITZ (J.), 1980.- Sedentary Peulhs of the Senegal Valley. Paper presented for the Workshop on Sahelian Agriculture. Purdue University, may 1980,
26 p. multigr.
- VAN CHI-BONNARDEL (R.), 1961.- "Economie commerciale et migrations de travail sur le littoral sénégalais", Cahiers d'Etudes Africaines, XXII.